

16 AVR. 2012



Direction générale
des patrimoines

Messieurs Serge CHAUMIER, Muséologue,
professeur des universités
Julien DORRA, OrsayCommons. co-organisateur de
Museomix
Bernard HASQUENOPH, Louvre pour tous,
OrsayCommons
Rémi MATHIS, Président de Wikimedia France
Jean-Michel RAINGEARD, Président de la Fédération
Française des Sociétés d'Amis de Musées (FFSAM)

Affaire suivie par

Poste

Référence DGPat-DPP/JE/REF12/N° 161

6, rue des Pyramides
75041 Paris Cedex 01
France

Téléphone 01 40 15
Télécopie 01 40 15

Messieurs,

Dans votre lettre en date du 20 février, vous avez attiré l'attention du Ministre de la culture et de la communication sur les nouvelles pratiques photographiques et filmiques des visiteurs dans les musées et monuments. Votre mobilisation sur ces questions n'est pas étrangère à l'interdiction réaffirmée de toute pratique photographique ou filmique par un grand établissement muséal parisien.

Il est évident que les avancées technologiques, la miniaturisation des appareils, leur intégration dans les téléphones portables et la généralisation de leur utilisation parmi la population, ont changé les manières de visiter les établissements patrimoniaux. Et nombre de professionnels de la médiation s'en félicitent, considérant que ces pratiques constituent un mode créatif d'appropriation et de partage des œuvres de culture. Pour autant, ces comportements nouveaux peuvent parfois générer des problèmes non seulement à l'échelle des visiteurs mais également en ce qui concerne les conditions de travail des personnels. Des questions quant à la diffusion des images sur Internet sont également soulevées. Et celles relatives aux conditions optimales de préservation de l'intégrité des œuvres ne sont toujours pas entièrement élucidées.

La Direction générale des patrimoines entend répondre positivement à la demande que vous formulez de création d'un groupe de travail prenant en charge le traitement de ces questions. Il visera notamment l'élaboration d'une charte de bonne conduite et des règles de civilité dans l'espace public du musée où les contraintes des établissements seraient ménagées et l'horizon d'attentes des publics respecté. Il

réunira des représentants des domaines de compétence concernés au MCC et dans les établissements patrimoniaux, des représentants des publics usagers et des sociétés d'Amis de musées ainsi que des universitaires. Un panel de musées dont les pratiques en la matière sont diverses participera à cette réflexion.

Jacqueline Eidelman, Chef du département de la politique des publics de la Direction générale des patrimoines, est chargée d'organiser et d'animer ce groupe de travail dont les conclusions devront m'être transmises à l'automne.

La première réunion de ce groupe de travail aura lieu à la Direction générale des patrimoines

le 4 mai de 14h30 à 17h30,
salle DGLFLF, 5ème étage
6 rue des Pyramides, 75001 Paris

Veillez recevoir, Messieurs, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur général des patrimoines



Philippe BÉLAVAL

Copie à : Monsieur Hilaire Multon, Conseiller auprès du Ministre
Marie-Christine Labourdette directrice adjointe chargée des musées, Isabelle Maréchal, chef du service du patrimoine, François Muller, chef du département de la communication de la direction générale du patrimoine, David Richard, responsable du Département information communication, Christophe Vital, président de l'Association Générale des Conservateurs (AGCPF).